

Actualités

[Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Carentan-les-Marais](#)

[Fermeture exceptionnelle du point numérique de la préfecture le mardi 2 février 2021](#)

[Influenza aviaire // Mortalité d'oiseaux sauvages à Saint-Pair-sur-Mer](#)

[BREXIT : au 1er janvier, les choses changent](#)

[Mesures temporaires de police administrative à partir du 31 décembre 2020](#)

[37 "petites villes de demain" dans le département de la Manche](#)

[Grippe aviaire : Mesures de prévention à mettre en place dans les élevages de volailles](#)

[Prise de rendez-vous pour vos démarches administratives en sous-préfecture de Cherbourg](#)

[Election des membres à la commission de conciliation en matière d'urbanisme](#)

[Ré-ouverture du point numérique à la sous-préfecture d'Avranches](#)

[Liste des buralistes et points de vente agréés au paiement de proximité dans la Manche](#)

[Arrêté préfectoral réglementant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource en eau](#)

[Fermeture des commissions médicales du 7 au 31 août 2020](#)

[COVID-19 : Informations traduites pour les étrangers](#)

[Horaires du point numérique de Cherbourg](#)

[Un nouveau service en ligne pour les usagers étrangers](#)

[Incendie sur le site de la société Sphere à Donville-les-Bains - 29 mai 2020](#)

[Message à l'occasion de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945](#)

[Cérémonie commémorative du 26 avril 2020](#)

[Continuité des services publics dans la Manche](#)

Incendie sur le site de la société Sphere à Donville-les-Bains - 29 mai 2020

Mise à jour le 29/05/2020

Vers 14h30, un incendie s'est déclaré sur le site de la société SPHERE (installation de transit et de tri de déchets industriels non dangereux et de déchets ménagers) à Donville-les-Bains.

Une surface de 4300 m² s'est embrasée occasionnant des fumées importantes. Par précaution, une vingtaine d'habitants ont été évacués.

Les sapeurs-pompiers de la Manche ont rapidement engagé de nombreux moyens qui ont permis de circonscrire l'incendie. Le feu a été maîtrisé à 18h10. L'extinction définitive sera longue. 115 sapeurs pompiers provenant de 15 centres de secours ont été mobilisés.

Aucune victime n'est à déplorer. Les habitants évacués ont pu rejoindre leur habitation après vérification par les sapeurs-pompiers qu'il n'y avait plus aucun risque .

J'ai adressé immédiatement à la société SPHERE un arrêté suspendant, son activité et prescrivant un dispositif de collecte des eaux ainsi qu'une série de prélèvements et d'analyse.

Dans l'immédiat, les sapeurs-pompiers ont creusé deux bassins de rétention pour récupérer les eaux d'extinction en vue de prévenir tout risque de pollution de la rivière le Bosq.

Ils ont également procédé à des relevés toxicologiques qui sont négatifs.

Partager   

